Ecrit par Echo du Mardi le 31 décembre 2022

Le permis de conduire fête ses 100 ans

Premier examen de France et symbole du passage à l'âge l'adulte, le fameux papier rose célèbre ses 100 ans.

La dénomination « permis de conduire » naît le 31 décembre 1922, il y a 100 ans exactement. Le permis succède alors au certificat de capacité, instauré pour circuler en véhicule à moteur à Paris puis sur l'ensemble du territoire.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 décembre 2022

Depuis, si son appellation n'a pas changé, son apparence comme l'étendue des connaissances qu'il sanctionne ont en revanche bien évolué en un siècle. Le fameux papier rose à trois volets a laissé place à un format plus petit, rigide, commun à tous les pays de l'Union Européenne. Le contenu, lui, s'est considérablement enrichi pour accompagner la codification toujours plus précise de la route, l'évolution des mobilités, des comportements des conducteurs, des caractéristiques des véhicules et des infrastructures.

Le permis se décline à présent en différentes catégories en fonction des types de véhicule, prend en compte la spécificité des conducteurs novices, intègre de nouveaux modes d'apprentissage et inclut dans son enseignement l'attention à porter aux autres usagers à commencer par les plus vulnérables.

En un siècle, le permis de conduire a su épouser la mutation d'une société de plus en plus sensible au caractère inacceptable de la mortalité routière. En témoigne sa transformation en un permis à points, le 1er juillet 1992, pour responsabiliser les conducteurs, afin qu'ils évitent l'infraction et sa récidive.

En 2021, 82,9% des conducteurs disposaient de 11 ou 12 points, preuve d'une adoption massive d'une conduite responsable.

J.R

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !